

## Le tourisme accessible pour tous

## Quelles opportunités pour La Tunisie?

L'accessibilité pour tous constitue pour la plupart des pays démocratiques respectant les droits de l'homme un élément central de toute politique sociale et économique responsable et durable.

Dans ce sens l'Organisme canadien Solidarité pour le développement international (SOLIDEVE International), en partenariat avec l'Association UNESCO-ALECSO et Orbitravel, a organisé récemment un atelier portant sur le tourisme accessible aux personnes à mobilité réduite. L'événement a mobilisé plusieurs partenaires-clés tunisiens publics et privés dont les ministères du Tourisme, des Affaires sociales, du Développement et de la Coopération internationale ainsi que la Fédération tunisienne des agences de voyages. Le projet a pour ambition de faire de la Tunisie une « Destination accessible pour tous ». Lors de l'atelier, des témoignages ont été livrés sur certains défis auxquels font face les personnes à mobilité réduite.

L'Ambassadeur du Canada, Sébastien Beaulieu, nous a déclaré que le tourisme accessible est à la fois un enjeu de dignité et d'égalité assorti de nouvelles garanties constitutionnelles, et une question de développement économique.

Il a souligné qu'avec plus de 650 millions de personnes à mobilité réduite et une population mondiale vieillissante, le tourisme accessible pour tous est un créneau important que la Tunisie pourrait exploiter à son avantage pour développer son industrie du tourisme. Depuis le lancement de la nouvelle ligne aérienne entre Tunis et Montréal, des milliers de touristes canadiens sont venus visiter la Tunisie. L'accès aux circuits touristiques pour des personnes

à mobilité réduite en Tunisie ne manquera pas d'accroître le nombre de visiteurs en provenance du Canada et d'autres pays dans le monde.

Sébastien Beaulieu a profité de l'événement pour inviter les participants au Sommet mondial « Destinations accessibles pour tous » qui se tiendra du 19 au 22 octobre 2014 à Montréal. L'événement est organisé par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et Kéroul (organisme canadien à but non lucratif dont les actions visent à rendre le tourisme et la culture accessibles aux personnes à capacité physique restreinte). L'objectif de ce Sommet est d'amener les associations sectorielles internationales actives dans les domaines du tourisme, de la culture et des transports à identifier les actions qu'elles prendront pour faciliter de façon significative les voyages des personnes handicapées.

De son côté Nabil Bziwech, chef de cabinet du ministère du Tourisme tunisien, a affirmé que le secteur touristique reste un très important secteur dans l'impulsion de l'économie sur le plan national et international... « Selon les prévisions en 2020 le nombre mondial des touristes sera de l'ordre de 2 milliards... en Tunisie, on a mis en place une stratégie à travers des plans d'actions qui visent la diversification des produits... parmi nos objectifs la mise en place d'une infrastructure adéquate aux normes internationales pour subvenir aux besoins des personnes à mobilité réduite », a-t-il ajouté.



• **Ouvrer pour que le tourisme devienne un levier d'intégration sociale**

Dans son intervention Mohamed Zribi, directeur général de la promotion sociale au ministère des Affaires sociales tunisien a mis le point sur l'importance du thème qui demeure compliqué mais abordable. Il a précisé l'existence d'une disparité entre législation et réalité. M. Zribi a affirmé que le ministère possède une vision qui peut aider cette initiative, « nos experts sont disponibles pour l'intégration de cette action, a-t-il ajouté. »

Cette initiative vise dans un premier temps à élargir le spectre potentiel du marché touristique en s'ouvrant aux personnes à mobilité réduite. Il permettra ainsi à la Tunisie de se positionner

parmi les pays pionniers qui offrent un tourisme accessible pour tous. En effet, cette orientation stratégique n'a jamais été plus pertinente puisque 15% de la population mondiale a une mobilité réduite et, avec le vieillissement de la population, cette proportion ira en grandissant.

La Tunisie post-révolution, ne peut pas rester en marge d'une telle dynamique internationale car l'accessibilité pour tous est un impératif du point de vue des droits de l'homme. Elle offre également une occasion exceptionnelle à saisir du point de vue économique.

H. FEZAI

## Faits divers

## NABEUL

## 30 hectares de blé partent en fumée

La région de Nabeul a connu durant les deux derniers jours une série d'incendies qui ont ravagé 30 hectares de blé et six hectares d'agrumes. Une partie de la forêt de Gromabalia est partie, également, en fumée. Selon les services de la protection civile, le sirocco et la hausse des températures sont à l'origine de ces incendies. Un important dispositif est mis depuis le début de l'été par la protection civile pour quitter contre les incendies dans la région du Cap Bon.

## DHEHIBA

## Un mort et un blessé grave dans une dispute entre voisins

Un mort et un blessé grave, tel est le bilan d'une dispute qui a eu lieu avant-hier entre des voisins résidant à quelques kilomètres de la ville de Dhehiba, gouvernorat de Tataouine. Une première altercation a éclaté à cause d'un litige à propos d'un pâturage. L'un des protagonistes dans cette affaire, et pour contraindre son voisin de quitter les lieux avec son troupeau, n'a pas hésité à aller chercher un fusil de chasse avant de tirer trois balles dont une a atteint en plein cœur la victime. Le père de cette dernière en voulant s'interposer a été touché à son tour au niveau du bras. Alertés, les agents de la garde nationale sont intervenus pour arrêter le meurtrier. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes exactes de ce drame.

## TUNIS

## Un agent de voyage impliqué dans une affaire d'escroquerie

Le principal protagoniste dans cette affaire est un gérant d'une agence de voyage. Il est accusé d'avoir promis à des chercheurs d'emploi des visas de travail à Dubaï moyennant des sommes d'argent variant selon la durée et l'employeur. Et comme le gérant n'a pas rempli ses engagements envers les candidats à l'immigration, il a fait l'objet de plusieurs plaintes déposées par les victimes. Entendu une première fois par un juge d'instruction, le gérant a nié les faits avant d'être traduit en début de cette semaine devant le tribunal de Tunis qui a décidé de retenir cette affaire pour les délibérations et l'annonce du verdict.

## BIZERTE

## Étudiante mais escroc

Cette étudiante, qui est tombée enceinte d'un agent de police, a non seulement commis l'irréparable mais, avec son amant, a décidé de tirer profit de cette grossesse. En effet, le duo a décidé de se désister du nouveau-né au profit d'un couple qui n'a pas d'enfants. Il s'agit de l'un des collègues de l'agent de l'ordre originaire de la ville de Bizerte. C'est ainsi qu'ils prennent contact avec leur victime et l'étudiante fit semblant d'accepter de lui donner son bébé. Ils se rendirent au domicile du futur père à Bizerte et le temps que la victime est allée chercher sa femme dans la chambre à coucher, l'étudiante s'est envolée avec la somme de six cent dinars volée dans son portefeuille et bien sur le nouveau-né. La

victime n'hésita pas à aller porter plainte. L'étudiante et l'agent de l'ordre ont été arrêtés et mis en détention en attendant d'être traduits devant la justice.

## ENTRE TUNIS ET STOCKHOLM

## Un mariage blanc qui coûte 18 millions

Une plainte a été déposée auprès du procureur de la République relevant du tribunal de première instance Tunis par un mécanicien qui a été victime de deux escrocs résidents à Stockholm en Suède. La victime, un mécanicien de son état, a été expulsée de Suède pour séjour irrégulier. Depuis, notre mécanicien n'avait qu'une idée en tête, à savoir retourner coûte que coûte en Suède. Le destin a fait en sorte qu'il tombe nez à nez avec un Tunisien vivant à Stockholm qui lui a suggéré l'idée de se marier à une dame résidente en Suède moyennant une somme d'argent. Autrement dit, il s'agit d'un mariage blanc pour obtenir une carte de séjour. Le mécanicien paya pour ce service 18 mille dinars tunisiens à son ami qui devait le mettre en contact avec la dame en question. Le suspens ne dura pas longtemps et l'escroc s'évapora dans la nature sans donner aucun signe de vie. Après trois mois de patience, le mécano a décidé d'aller vérifier auprès du consulat général du Royaume de Suède à Tunis. Il apprend, alors, que la dame en question n'est que l'épouse de l'escroc. Pis encore, le couple a cinq enfants. C'est ainsi qu'il décida d'aller porter plainte à l'encontre du couple qui s'est trouvé impliqué dans une affaire d'escroquerie et devrait être traduit par contumace devant la justice prochainement.

Myriam BEN SALEM-MISSAOUI